

de dépenses ne sont plus capables d'arriver. On décourage tout ce qui se rapporte à l'agriculture! C'est comme cela dans tous les domaines. Quand le cultivateur s'organise pour élever des bovins, c'est la même chose qui arrive. S'il s'organise pour produire du lait, il fait face à la même situation. C'est la même chose dans tous les domaines agricoles. Le cultivateur n'est même pas capable de faire son prix, quand il a de la marchandise à vendre, car c'est le commerçant qui arrive chez lui et lui dit: Je vais te donner tant pour tes produits. Le cultivateur ne peut pas exiger son prix quand il a de la marchandise à offrir est inférieur à son coût de production. Il a tellement besoin d'argent que, assez souvent, il vend sa production en bas du prix coûtant.

Monsieur le président, je crois que c'est le devoir du gouvernement, et je crois que ce serait aussi celui de l'honorable ministre de l'Agriculture, de soumettre un vrai plan d'organisation, un vrai plan d'ensemble, une vraie réforme de l'agriculture, avec tous les millions qu'il faudra pour lui donner l'essor et la vitalité qui lui permettront de jouer son rôle et de faire en sorte que les cultivateurs restent sur leur terre, que ceux qui sont doués pour faire de l'agriculture aient la chance de se développer dans un domaine où ils aimeront travailler et vivre.

Ce faisant, monsieur le président, on aura accompli des merveilles dans le domaine de l'agriculture, et les millions que nous aurons versés pour son développement seront compensés, cette fois, par les millions dont bénéficiera l'économie canadienne. Présentement, nous ne sommes pas toujours assurés de recouvrer les millions que nous avons versés à l'agriculture, parce que quand les cultivateurs abandonnent leur terre, ils ignorent en même temps leur prêt agricole et les gouvernements restent pris avec les terres abandonnées.

Il ne faut pas s'imaginer, monsieur le président, que le gouvernement de Québec n'a pas sur les bras plusieurs terres qu'il a été obligé de reprendre. Monsieur le président, les données statistiques révèlent que très peu de prêts agricoles fédéraux ont été consentis dans le Québec. Il y en a quelques-uns, mais la plupart sont des prêts agricoles provinciaux, étant donné qu'ils sont un petit peu plus alléchants que les prêts fédéraux. Alors, c'est pourquoi presque tous les cultivateurs ont bénéficié de prêts agricoles provinciaux. Mais qu'on aille voir combien de terres le gouvernement provincial a sur les bras présentement, des terres qu'il ne peut vendre.

Quand un cultivateur, qui a travaillé toute sa vie pour bâtir une terre d'une valeur de \$25,000, \$30,000, \$40,000 ou \$50,000 pour partir, quand il veut vendre sa terre parce qu'il est trop vieux, il ne trouve même pas à la

donner. Il a alors travaillé toute sa vie pour rien, et c'est ce que les jeunes ne veulent pas faire! C'est la raison pour laquelle les jeunes ne veulent pas prendre la relève agricole, parce que l'agriculture est dans un marasme épouvantable. Il faudra la sortir du marasme, et pour ce faire l'honorable ministre a beaucoup d'études à faire.

Même si nous sommes députés, nous devons prendre nos responsabilités, dans cette enceinte. Il n'incombe pas seulement à l'honorable ministre de l'Agriculture, mais au ministre des Finances (M. Sharp), aux fonctionnaires de chaque ministère et à tous les députés de prendre leurs responsabilités relativement à ce qui se passe dans l'agriculture, car la situation agricole n'est pas rose. Au fait, le problème est beaucoup plus grave qu'on semble le croire.

Alors, monsieur le président, je ne parlerai pas plus longtemps, quoique j'aurais encore bien des choses à dire sur l'agriculture. Cependant, j'en ai dit assez pour vous démontrer que l'agriculture a besoin de réformes.

M. Grégoire: Puis-je poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture, monsieur le président?

• (6.10 p.m.)

[Traduction]

Je veux poser une question au ministre.

[Français]

Monsieur le président, je voudrais demander à l'honorable ministre si le prix de \$4.75 les 100 livres sera un prix minimum ou un prix moyen?

[Traduction]

L'hon. M. Greene: Monsieur le président, peut-être ferais-je bien de répondre à plusieurs questions.

Je tiens tout d'abord à féliciter le député de Simcoe-Est de son discours sérieux et pertinent sur les problèmes courants de nos cultivateurs, l'étau coût-prix qui les menace et l'idée que parfois se font d'eux nos citoyens. On s' imagine que les cultivateurs représentent un fardeau pour les contribuables, ou qu'ils abusent de la situation.

Les statistiques que le député nous a cités sont révélatrices et pertinentes, surtout si l'on songe qu'il y a dix ans le Canadien moyen dépensait quelque 28 p. 100 de son revenu pour se nourrir, tandis que de nos jours, il ne consacre plus que 20 p. 100. Ces chiffres, plus clairement que ne pourrait le faire un exposé, montrent que les cultivateurs, grâce à leur productivité et à leur compétence, ont contribué au bien-être du reste des Canadiens. Ils n'ont pas participé autant que les autres citoyens à la prospérité économique et profité autant que ceux-ci des occasions toujours plus nombreuses qui s'offrent dans le domaine économique. Ceux qui s'intéressent au bien-être